

**Objet : Retard de paiement des AED nouvellement titularisés en CDI**

Madame la rectrice,

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon tient à vous faire part de sa vive indignation concernant la situation des Assistants d'Éducation de l'académie ayant accédé à un CDI au 1er septembre.

Nous avons été alertés par plusieurs personnels ayant reçu, par courriel, une note de service les informant qu'ils ne seraient pas rémunérés à la fin du mois de septembre et cela, malgré les engagements pris fin juillet sur ce sujet. Ils ne percevront ainsi qu'une avance de 70 % de leur salaire le 7 octobre, le solde étant versé en même temps que leur traitement du mois d'octobre.

Cette décision, annoncée sans la moindre anticipation ni concertation, est susceptible de plonger ces personnels dans de grandes difficultés financières. Beaucoup risquent de se retrouver en situation de découvert bancaire, avec les agios et pénalités qui en découlent. De plus, le versement cumulé en octobre risque d'avoir des conséquences sur leurs droits aux aides sociales, notamment celles versées par la CAF.

Nous dénonçons ce traitement inacceptable de personnels qui sortent à peine de la précarité et qui voient leur situation fragilisée par un dysfonctionnement administratif. Qu'un tel bouleversement de leur rémunération soit communiqué par un simple courriel peut être perçu comme un manque de considération.

La CGT Educ'action exige que des mesures immédiates soient mises en place pour accompagner les collègues concernés. Nous demandons que les services sociaux du rectorat soient mobilisés dès maintenant pour proposer des aides exceptionnelles et individualisées afin de pallier les conséquences de ce retard de paiement sans que les AED concerné·es n'aient à produire de justificatifs pour cette situation dont elles·ils sont victimes.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de l'employeur d'assurer la continuité du versement des salaires et de garantir aux personnels la sécurité matérielle nécessaire à l'exercice de leurs missions.

Dans l'attente d'une réponse rapide et d'un engagement concret de votre part, nous vous prions d'agrémenter, Madame la Rectrice, l'expression de notre considération.